

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : sept nouveaux magistrats installés

LA cérémonie s'est déroulée dans la salle d'audience du tribunal de première instance.

MIHINDOU MIHINDOU
Tchibanga/Gabon

LES sept magistrats promus au tribunal de première instance de Tchibanga – au nombre desquels le nouveau procureur de la République, Illicht Djeme Benga, et le nouveau président du Tribunal Alec Ibinga – ont pris leurs fonctions respectives samedi dernier, lors de l'audience solennelle de rentrée judiciaire, en présence des autorités locales, dont la gouverneure Christiane Leckat, et le maire Jean-Charles Yembit Yembit.

En plus des installations, l'occasion était mise à profit pour faire

(aussi) le bilan des activités de l'année judiciaire écoulée, et fixer le cap de l'exercice en cours. Les promus ont été invités à rendre la justice avec objectivité et impartialité. Le greffier et le magistrat étant deux acteurs importants du pouvoir judiciaire, l'on exige d'eux une "grande conscience professionnelle, qui passe par l'efficacité et le sens de la discrétion" dans l'exercice leurs métiers respectifs.

Les problématiques des vols, viols, abus de confiance, escroquerie, consommation des stupéfiants, etc. n'ont pas été en reste au cours de cette audience solennelle. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont été invités à redoubler d'efficacité dans l'accomplissement de leur mission régaliennne. Les populations, elles, se doivent de dénoncer les crimes et délits commis, ainsi que



Les promus du corps judiciaire de Tchibanga, avec Mme le gouverneur Christiane Leckat.

leurs auteurs, afin de participer à l'œuvre de la justice pour tous sans discrimination.

Notons que le président du Tri-

bunal administratif de Tchibanga, Cédric Nguonga, a profité de l'occasion de cette rentrée judiciaire 2019-2020, pour pro-

céder à l'installation officielle du nouveau commissaire à la loi près ladite juridiction, Chancel Louba.

Mouila : des accessoires pour les engins lourds des TP



Photo : Félicien Ndong

Vue des paires de lames remises par le parlementaire

UN geste du député du premier siège de la Boumi-Louetsi.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

CONFRONTÉE depuis plusieurs années à la remise en état du matériel roulant des Travaux publics (TP) hérité des fêtes tournantes – "Ngounié 2008" – la direction

provinciale des Travaux publics de la Ngounié vient de recevoir du député du premier siège de la Boumi-Louetsi (Mbigou), Cyriaque Moukoudzi, un don constitué de deux paires de lames pour la niveleuse et le bulldozer, ainsi que des pneus pour le chargeur.

Réceptionnant le don en présence du personnel, le directeur provincial des TP, Urbain Mbandinga, a remercié l'élu national pour ce geste qui, apprend-on, n'est pas le premier du genre pour le renforcement en capacités des équipements lourds des TP locaux. "Votre apport non négligeable va booster nos activités sur plusieurs axes routiers, notamment la route Lebam-ba-Mbigou", a-t-il dit.

Et d'ajouter, "mon geste obéit à la volonté d'aider la direction provinciale des TP à mener des travaux d'entretien routier dans la province de la Ngounié (...) En tant qu'élu national, mes actions ne doivent pas se limiter au seul département de la Boumi-Louetsi à Mbigou dont je suis le député; elles doivent toucher toute la province. Les routes en latérite ont des soucis en ce moment, j'apporte mon peu en fonction de mes modestes moyens financiers", a déclaré le bienfaiteur.

Ntoum : don au lycée technique



Photo : Prosper Sax Nze Bekale

Le proviseur et les élèves exhibant quelques effets remis.

Prosper SAX NZE BEKALE
Ntoum/Gabon

L'ASSOCIATION des parents d'élèves (APE) du lycée technique de Ntoum (Komo-Mondah) s'est rendue dernièrement dans cet établissement secondaire public, pour y faire un don. Composé essentiellement des matériels informatique et didactique, des débroussailleuses, rames de papier, livres et tableaux noirs, celui-ci a été remis par

le président de l'APE, Jean Claude Essone, au proviseur Éric Bekale.

Dans son mot de circonstance, le donateur a rappelé que le geste de leur association s'inscrit dans leurs "prérogatives" : contribuer, un tant soit peu, à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et d'apprentissage de leur progéniture. L'éducation, a dit M. Essone, étant la base de l'avenir d'une nation.

"Par ma voix, le corps enseignant et les élèves du lycée technique de Ntoum vous remercient pour ce geste louable. Gageons qu'il ne sera pas le dernier pour notre lycéenne", a dit le proviseur.

Dans son mot de circonstance, le donateur a rappelé que le geste de leur association s'inscrit dans leurs "prérogatives".